

Schéma régional de cohérence écologique du Centre

Bassin de vie d'Aubigny-sur-Nère

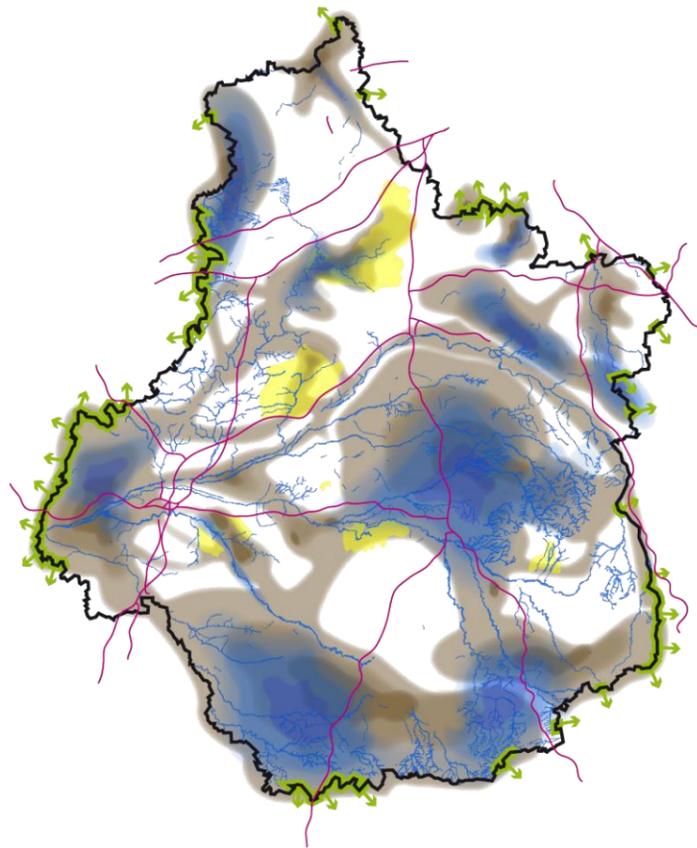


Schéma régional de cohérence écologique du Centre

Bassin de vie d'Aubigny-sur-Nère



Étude réalisée par :

Biotopie - Agence Centre Bourgogne
125-127 rue du Faubourg Bannier
45000 ORLÉANS

Chiffres-clefs (2013)

<i>Surface du bassin de vie</i>	176 852 ha
<i>Surface cumulée couverte par les réservoirs de biodiversité</i>	11 843 ha (sans double-compte)
<i>Surface relative couverte par les réservoirs de biodiversité</i>	7%
<i>Linéaire total de corridors écologiques</i>	84 km

Nota. : comme sur l'ensemble du territoire régional, des corridors au niveau des « zones de corridors diffus à préciser localement » restent à déterminer dans le cadre de la déclinaison du SRCE à des échelles plus locales.

Chiffres-clefs (2013) - sous-trame des cours d'eau

<i>Linéaire total de cours d'eau classés « liste 1 »</i>	877 km
<i>Linéaire total de cours d'eau classés « liste 2 »</i>	778 km
<i>Linéaire total de tronçons complémentaires biologiquement riches</i>	31 km

Nota. : un même cours d'eau peut être classé « liste 1 », « liste 2 » et/ou retenu en termes de richesse biologique. La nature des informations géographiques ne permet pas de fournir un total cumulé du linéaire de cours d'eau concerné.

Paysages écologiques et principaux éléments de fonctionnalité à l'échelle du territoire

Le bassin de vie d'Aubigny-sur-Nère présente un paysage écologique diversifié, dominé par les ensembles forestiers de la Sologne à l'ouest et du Pays Fort en partie centrale.

Il intègre le paysage particulier du vignoble du Sancerrois s'appuyant sur la vallée de la Loire dans sa limite est.

Le bassin de vie d'Amboise est concerné de manière marginale par un réservoir de biodiversité de la sous-trame des espaces cultivés à son extrémité sud.

Axes de travail concernant les sous-trames prioritaires

Nota. : les sous-trames dites « prioritaires » sont celles dont les milieux supports rassemblent un grand nombre d'habitats menacés au sens de la liste rouge des habitats du Centre (Nature Centre, à paraître en 2013).

<i>Sous-trame des milieux humides (dont forêts alluviales)</i>	<ul style="list-style-type: none"> Encourager le maintien voire la restauration des réseaux de (micro-)zones humides (mares, suintements, tourbières) présents tant dans le bocage (Pays Fort) que dans les boisements (Pays Fort, Sologne)
<i>Sous-trame des milieux prairiaux</i>	<ul style="list-style-type: none"> Encourager le maintien d'une mosaïque de milieux, intégrant des prairies, sur les marges de la Sologne, dans les vallées des grandes rivières locales et dans les vallons du Pays Fort
<i>Sous-trame des pelouses et landes sèches à humides sur sols acides</i>	<ul style="list-style-type: none"> Encourager le maintien d'une mosaïque de milieux non boisés au sein des boisements sur sols acides de Sologne, et au niveau de leurs lisières Préserver les fragments de landes humides au sein des boisements du Pays Fort
<i>Sous-trame des lisières et pelouses sèches sur sols calcaires</i>	<ul style="list-style-type: none"> Caractériser et encourager le maintien d'un réseau fonctionnel de pelouses calcicoles au sein du vignoble du Sancerrois

Autres enjeux présents

❖ Chauves-souris (chiroptères)

Les déplacements au sein de leur domaine vital sont particulièrement dépendants de la structuration du paysage écologique local (présence de haies et boisements linéaires, cours d'eau, lisières et canopées forestières... supports de déplacements). La présence de gîtes à chauves-souris sur un territoire implique donc une réflexion sur la structuration et qualité générale de ce paysage écologique. On veillera par ailleurs, lors de la planification d'aménagements, à maintenir un accès fonctionnel entre les gîtes et les territoires de chasse des chiroptères.

Nombre total de gîtes à chauves-souris d'importance régionale à nationale recensés sur le territoire	3
Communes concernées (nombre de gîtes entre parenthèses)	HENRICHEMONT (1) MOROGUES (1) VEAUGUES (1)

❖ Autres sous-trames

Comme sur l'ensemble du territoire régional, les boisements et les cours d'eau constituent localement d'importants éléments structurants du réseau écologique à intégrer dans toute réflexion sur l'aménagement du territoire. Une attention particulière sera portée sur le Pays Fort qui accueille des hêtraies à houx à prendre en compte dans la gestion forestière locale ainsi qu'un chevelu hydrographique très riche sur le plan biologique.

Le bocage des vallons du Pays Fort constitue également un enjeu. L'action résidera d'une part dans la caractérisation de ce bocage (type de haies, surface des parcelles...), son maintien, son entretien courant, son éventuelle restauration et son renouvellement dans les secteurs vieillissants. Une attention particulière sera également portée aux arbres isolés au sein des parcelles. La préservation du bocage est étroitement liée à la préservation des prairies.

Au sein des réservoirs de biodiversité de la sous-trame des espaces cultivés situés au sud du territoire, le maintien des milieux ouverts, une vigilance sur les aménagements fragmentants, la diversification des couverts végétaux et l'attention des agriculteurs au moment des nidifications sont à encourager. Une réflexion complémentaire sur le maintien ou la restauration d'éléments de diversification du paysage écologique au sein des cultures serait également à mener (bords intérieurs de chemins, haies champêtres, gestion des abords des coteaux, des bosquets, des fossés et fonds humides, des mouillères...).

La continuité écologique (piscicole et sédimentaire) des cours d'eau identifiés dans le SRCE est à maintenir ou restaurer conformément à la réglementation sur l'eau en vigueur. La définition précise des actions à entreprendre suppose des études particulières.

Un dernier enjeu apparaît en limite nord-est du territoire, au niveau de la mosaïque dynamique de milieux au sein du val ligérien à préserver.

❖ Intersections des corridors potentiels avec les infrastructures de transports terrestres

(aucune intersection recensée avec les infrastructures les plus fragmentantes - niveau 1)

Démarches en cours en faveur de la fonctionnalité écologique du territoire

Plusieurs démarches relatives à la planification du territoire et intégrant la problématique des réseaux écologiques ou plus généralement de la biodiversité sont mises en œuvre sur le territoire. Citons notamment :

- Charte Forestière de Territoire (Pays Sancerre-Sologne et de Vierzon) ;
- Démarches Trame Verte et Bleue du Pays Sancerre-Sologne et plus globalement de la Sologne ;
- Plan de gestion des Espaces Naturels Sensibles du Département du Cher ;
- ...

La démarche Natura 2000 vise la préservation de la biodiversité d'intérêt européen. Elle se traduit sur ce territoire par les sites suivants :

Au titre de la directive « Habitats / Faune / Flore » :

- FR2400522 VALLEES DE LA LOIRE ET DE L'ALLIER (Conservatoire des Espaces Naturels du Centre) ;
- FR2400528 VALLEE DE LA LOIRE DE TAVERS A BELLEVILLE-SUR-LOIRE (Conservatoire des Espaces Naturels du Centre) ;
- FR2402001 SOLOGNE (Centre Régional de la Propriété Forestière Centre / Ile de France) ;
- FR2400517 COTEAUX CALCAIRES DU SANCERROIS (Conservatoire des Espaces Naturels du Centre) ;
- FR2400518 MASSIFS FORESTIERS ET RIVIERES DU PAYS-FORT (Conservatoire des Espaces Naturels du Centre) ;

Au titre de la directive « Oiseaux » :

- FR2410017 VALLEE DE LA LOIRE DU LOIRET (Conservatoire des Espaces Naturels du Centre) ;
- FR2610004 VALLEES DE LA LOIRE ET DE L'ALLIER ENTRE MORNAY-SUR-ALLIER ET NEUVY-SUR-LOIRE (Conservatoire des Espaces Naturels du Centre).

La politique de préservation de la ressource en eau se traduit sur ce territoire par des contrats de bassins sur les (portions de) cours d'eau suivant(e)s :

- Le Barangeon ;
- L'Yèvre ;
- Le Beuvron - Cosson ;
- La Sauldre du Cher.

Concertation menée dans le cadre du SRCE sur ce territoire

Réunion de concertation locale du 05/09/2013

Présentation de l'atlas

Cet atlas comporte 6 cartes à l'échelle du bassin de vie.

Une carte a été produite pour chacune des sous-trames ayant guidé l'élaboration du Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE) :

- Sous-trame des milieux boisés ;
- Sous-trame prioritaire des pelouses et lisières sèches sur sols calcaires ;
- Sous-trame prioritaire des pelouses et landes sèches à humides sur sols acides ;
- Sous-trames prioritaires des milieux humides, des cours d'eau et des milieux prairiaux ;
- Sous-trame prioritaire du bocage et autres structures ligneuses linéaires ;
- Sous-trame des espaces cultivés.

Les sous-trames dites « prioritaires » sont celles rassemblant le plus grand nombre d'habitats naturels menacés en région Centre. Ce degré de menace est fondé sur les travaux préparatoires des listes rouges régionales.

La sous-trame bocagère est également identifiée parmi les sous-trames prioritaires bien que n'étant pas caractérisée par des habitats naturels codifiés dans les listes rouges. Son intérêt est plus particulièrement lié à la richesse biologique qui caractérise les mosaïques de milieux et les milieux d'interface (milieu ouvert souvent prairial / milieu boisé).

L'échelle de précision des informations est le 1/100 000^e ; l'échelle de représentation cartographique est le 1/300 000^e.

Notice de lecture des cartes

Concernant les sous-trames des milieux humides, milieux prairiaux, milieux boisés, pelouses et landes sèches à humides sur sols acides, pelouses et lisières sèches sur sols calcaires, ces cartes font figurer :

- Les réservoirs de biodiversité, espaces les plus riches du territoire pour la sous-trame considérée ;
- Les corridors écologiques potentiels permettant de relier les réservoirs de biodiversité entre eux, selon deux niveaux d'intervention possible dans le cadre du SRCE : les corridors à préserver et ceux à remettre en bon état. Une emprise indicative de 3 km est représentée de manière à bien qu'il s'agit de fuseaux de déplacement imprécis qu'il conviendra d'affiner à partir des connaissances locales au moment de la déclinaison du SRCE ;
- Les zones de corridors diffus à préciser localement qui correspondent à des espaces, périphériques aux réservoirs de biodiversité, au sein desquels l'identification d'axes de corridors n'a pas été possible à l'échelle de travail du SRCE. Une précision de ces informations devra être apportée lors de la déclinaison du SRCE dans le cadre de la planification locale du territoire (documents d'urbanisme) ;
- Les corridors interrégionaux, qui correspondent aux liaisons écologiques identifiées avec les régions administratives voisines et contribuent à la cohérence de la trame verte et bleue nationale ;
- Les éléments fragmentants majeurs du territoire régional (autoroutes et routes à 2x2 voies, Lignes à Grande Vitesse) ;
- Les intersections des axes des corridors écologiques potentiels de la sous-trame avec les éléments fragmentants du territoire régional selon trois niveaux : difficilement franchissables, moyennement franchissables et susceptibles d'être traitées par une optimisation d'aménagement(s) existant(s) ;
- Les éléments reconnectants du réseau écologique (passages à faune et assimilés) selon deux catégories : niveau 1 (passage supérieur, au-dessus de l'élément fragmentant) et niveau 2 (passage inférieur).

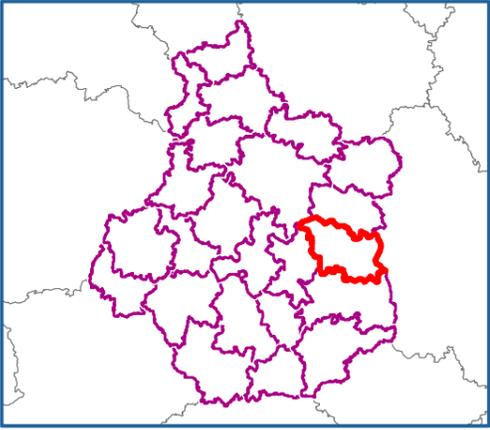
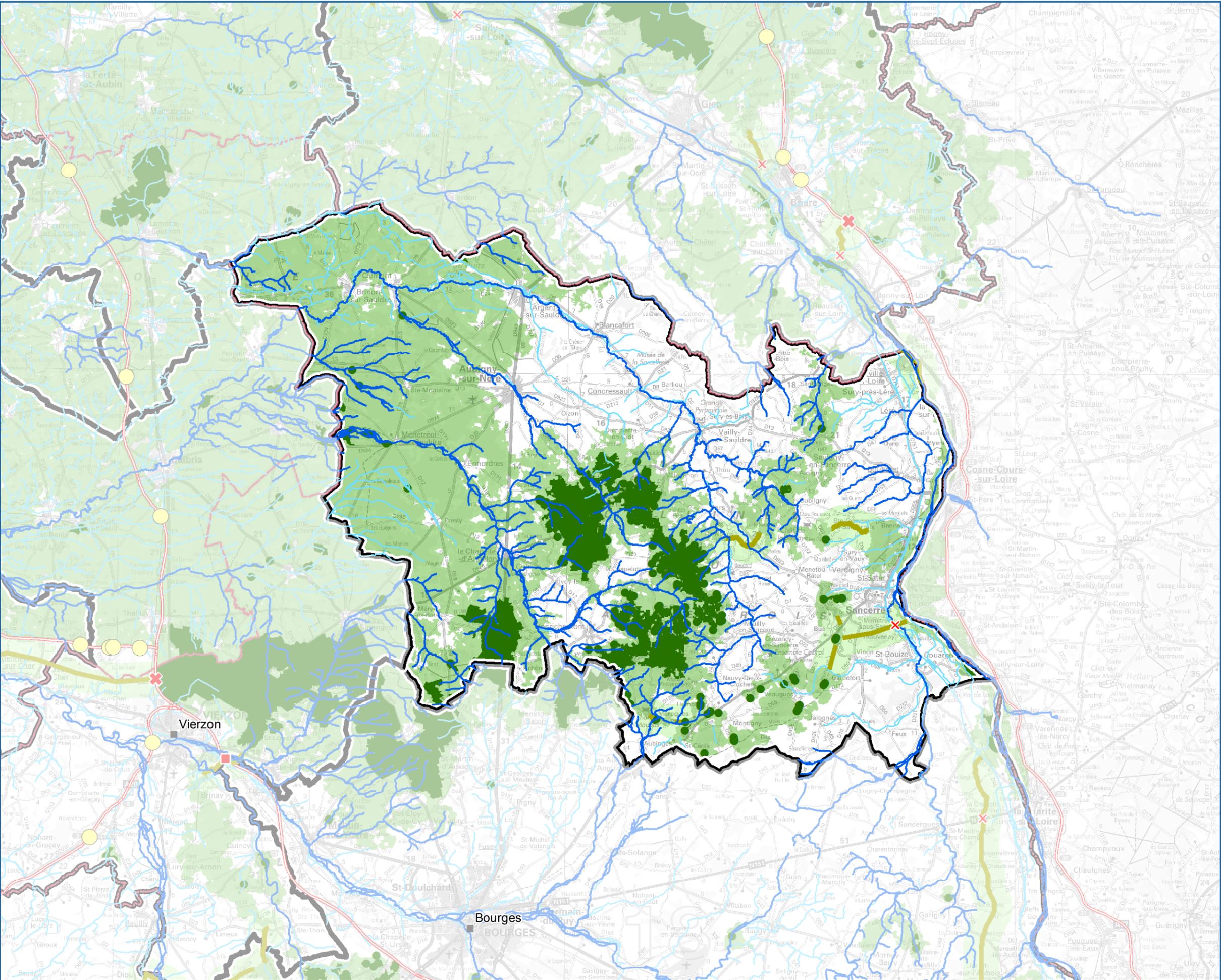
Concernant la sous-trame des cours d'eau, la carte ne distingue pas de réservoirs et de corridors. Elle figure, conformément à la réglementation, les cours d'eau classés (liste 1 et liste 2, certains pouvant relever des deux catégories) sur les deux bassins concernant la région Centre (Loire-Bretagne et Seine-Normandie). Quelques tronçons supplémentaires connus pour leur richesse biologique viennent compléter à la marge cet aspect de la trame bleue. Sur les cartes non spécifiques à cette sous-trame, ces éléments sont figurés comme cours d'eau inscrits au SRCE. Les autres cours d'eau sont issus de la BD Carthage® (©IGN) et non inscrits au SRCE.

Concernant la sous-trame du bocage et autres structures ligneuses linéaires, la carte présente une modélisation de la qualité du bocage selon les résultats d'un indice cumulant les données suivantes :

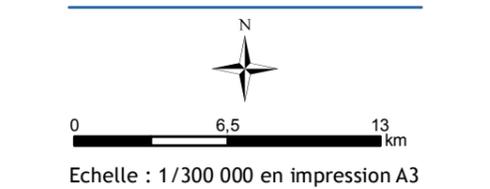
- la densité de prairies par mailles de 10 m x 10 m ;
- la densité d'éléments fragmentants par mailles de 10 m x 10 m ;
- la densité de linéaires boisés par mailles de 1 km x 1 km.

Aucun réservoir de biodiversité pour cette sous-trame n'a été identifié sur ce bassin de vie.

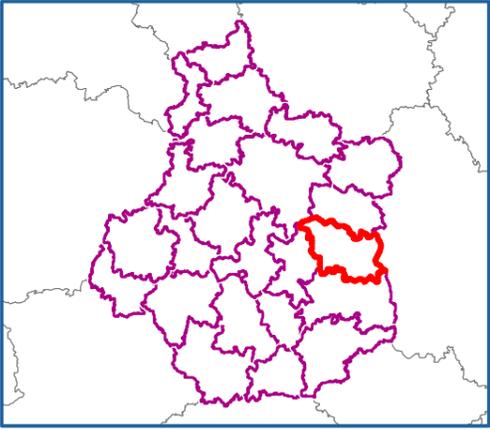
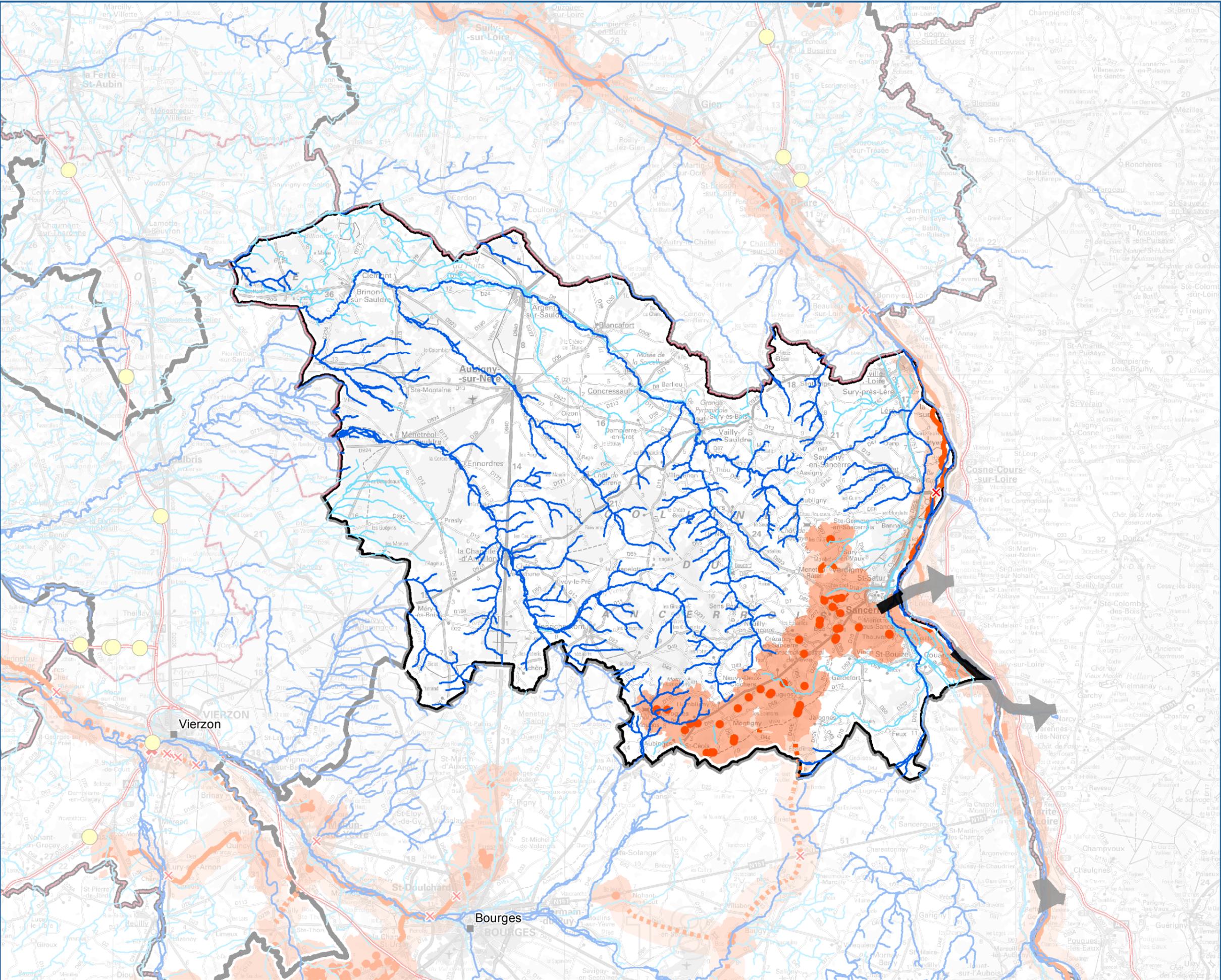
Concernant la sous-trame des espaces cultivés, seuls des réservoirs de biodiversité ont été identifiés dans le cadre du SRCE. Ces espaces correspondent à des zones de présence avérée de l'avifaune remarquable des plaines cultivées régionales (Outarde canepetière et busards notamment).



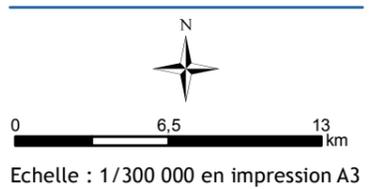
- Bassins de vie
- Départements
- Villes principales
- Cours d'eau inscrits au SRCE
- Autres cours d'eau
- Sous-trame des milieux boisés**
 - Réservoirs de biodiversité
 - Zones de corridors diffus à préciser localement
 - Corridors écologiques potentiels à préserver
- Éléments reconnectants**
 - Niveau 2
- Intersections avec les infrastructures terrestres**
 - Difficilement franchissables
 - Moyennement franchissables
 - Susceptibles d'être traitées par une optimisation d'aménagement(s) existant(s)
- Éléments fragmentants majeurs



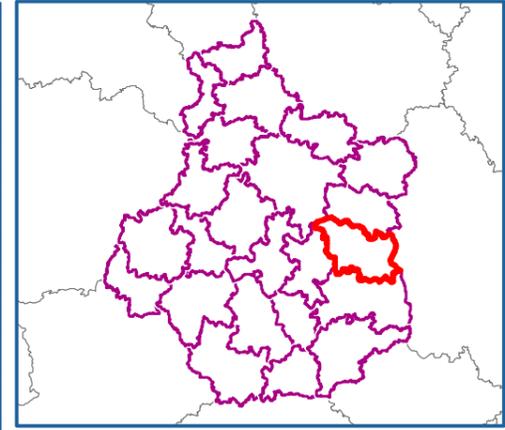
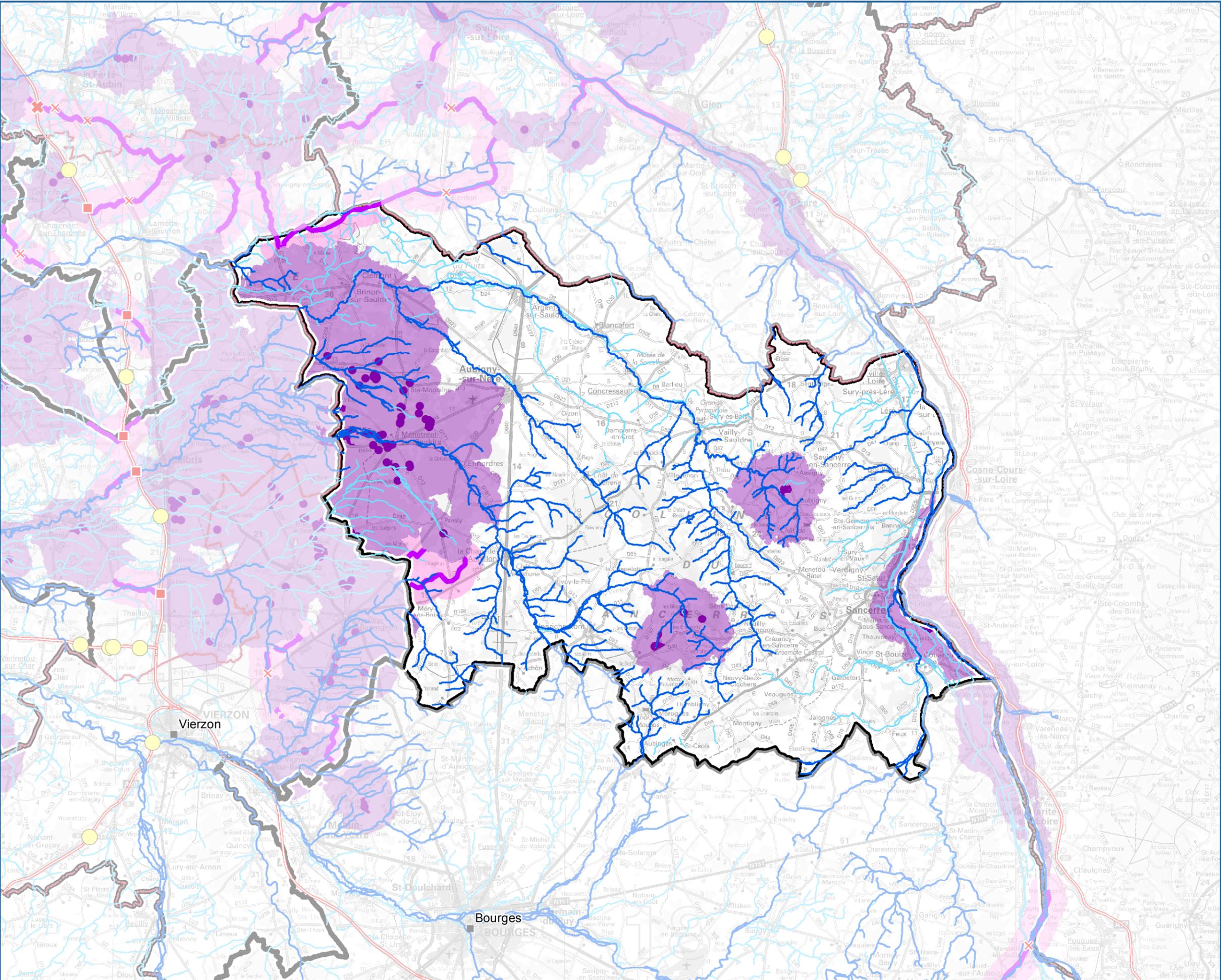
Sources : DREAL Centre - Conseil régional Centre - ©IGN Scan Régional®, Geofla® et BD Topo®



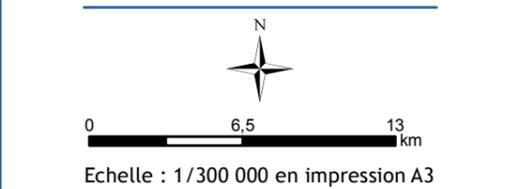
- Bassins de vie
 - Départements
 - Villes principales
 - Cours d'eau inscrits au SRCE
 - Autres cours d'eau
- Sous-trame des pelouses et lisières sèches sur sols calcaires**
- Réservoirs de biodiversité
 - Zones de corridors diffus à préciser localement
 - Corridors écologiques potentiels à préserver
 - Corridors écologiques potentiels à remettre en bon état
 - Corridors interrégionaux
- Éléments reconnectants**
- Niveau 2
- Intersections avec les infrastructures terrestres**
- Difficilement franchissables
 - Moyennement franchissables
 - Éléments fragmentants majeurs



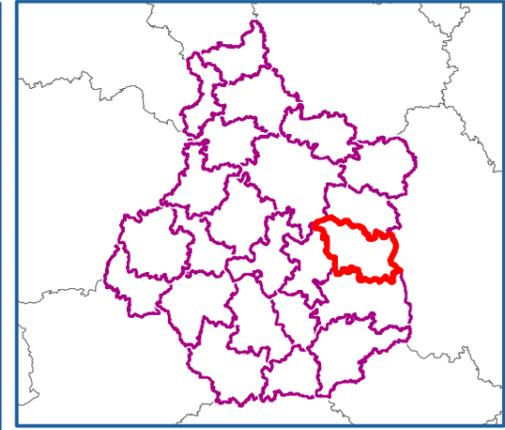
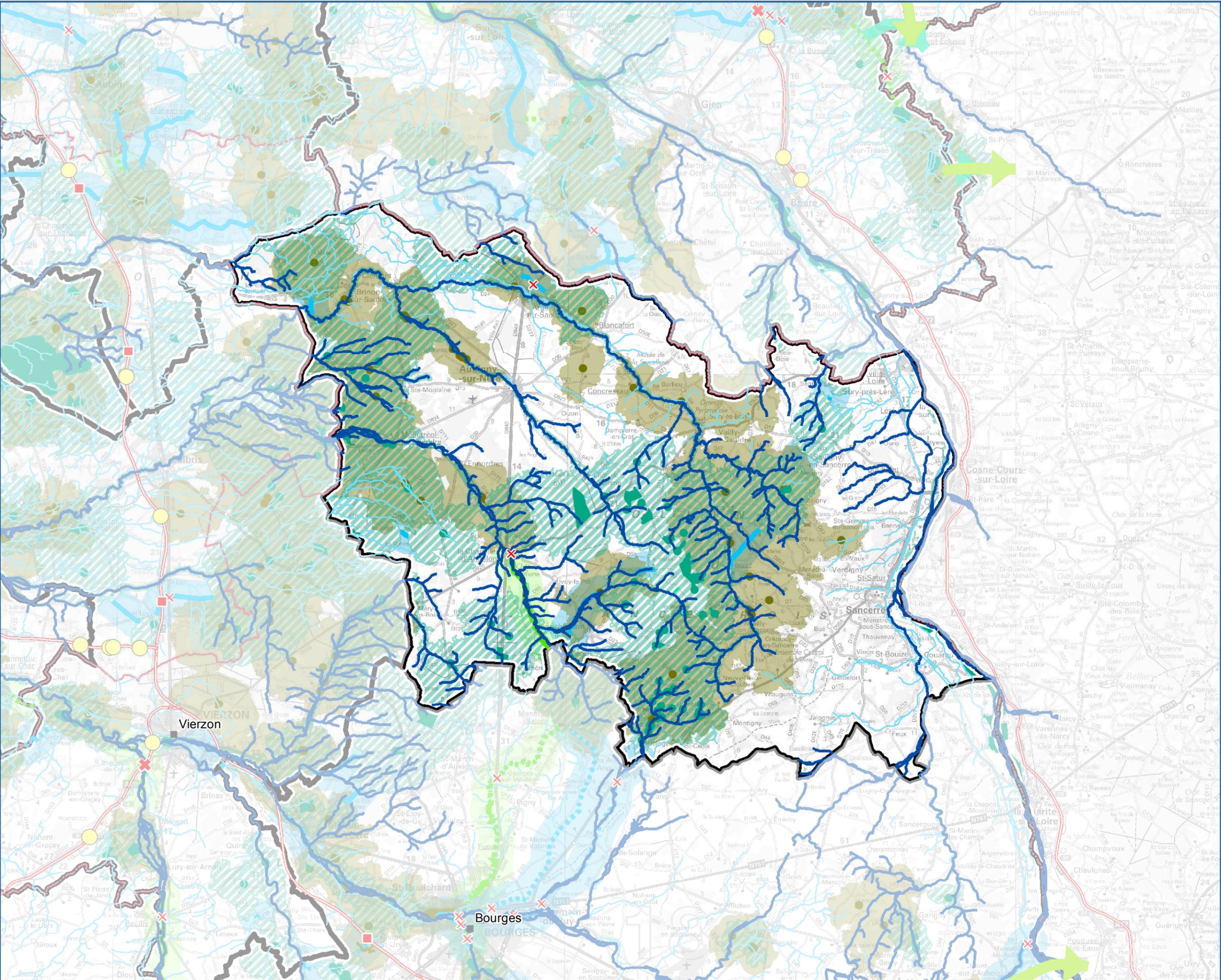
Sources : DREAL Centre - Conseil régional Centre - ©IGN Scan Régional®, GeoFla® et BD Topo®



- Bassins de vie
 - Départements
 - Villes principales
 - Cours d'eau inscrits au SRCE
 - Autres cours d'eau
- Sous-trame des pelouses et landes sèches à humides sur sols acides**
- Réservoirs de biodiversité
 - Zones de corridors diffus à préciser localement
 - Corridors écologiques potentiels à préserver
 - Corridors écologiques potentiels à remettre en bon état
- Éléments reconnectants**
- Niveau 2
- Intersections avec les infrastructures terrestres**
- Difficilement franchissables
 - Moyennement franchissables
 - Susceptibles d'être traitées par une optimisation d'aménagement(s) existant(s)
 - Éléments fragmentants majeurs



Sources : DREAL Centre - Conseil régional Centre - ©IGN Scan Régional®, Geofla® et BD Topo®



Basins de vie ■ Villes principales
 ■ Départements — Autres cours d'eau

Sous-trame des cours d'eau

- Cours d'eau classés Liste 1
- Cours d'eau classés Liste 2
- Tronçons complémentaires

Sous-trame des milieux humides

- Réservoirs de biodiversité
- ▨ Zones de corridors diffus à préciser localement
- ▨ Corridors écologiques potentiels à préserver
- ▨ Corridors écologiques potentiels à remettre en bon état
- ➡ Corridors interrégionaux

Sous-trame des milieux prairiaux

- Réservoirs de biodiversité
- ▨ Zones de corridors diffus à préciser localement
- ▨ Corridors écologiques potentiels à préserver
- ▨ Corridors écologiques potentiels à remettre en bon état
- ➡ Corridors interrégionaux

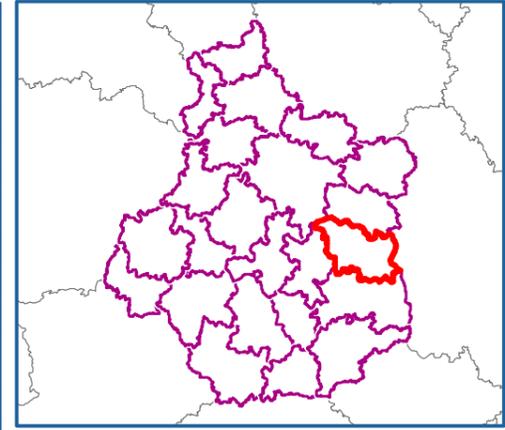
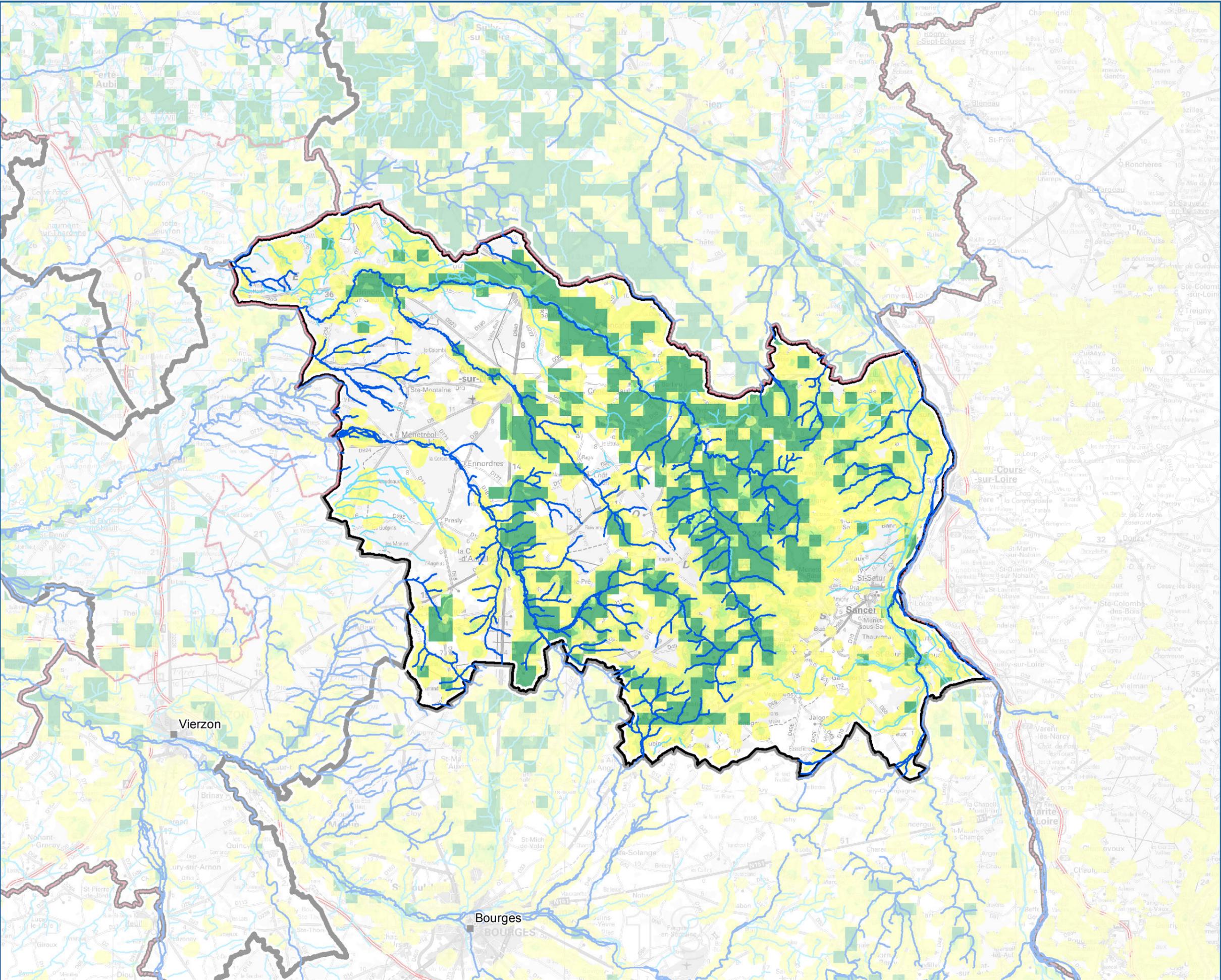
Éléments reconnectants

- Niveau 2

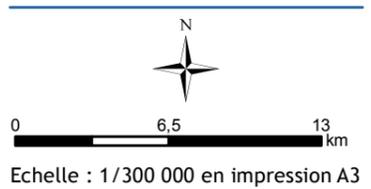
Intersections avec les infrastructures terrestres

- ✘ Difficilement franchissables
- ✘ Moyennement franchissables
- Susceptibles d'être traitées par une optimisation d'aménagement(s) existant(s)
- Éléments fragmentants majeurs

Echelle : 1/300 000 en impression A3



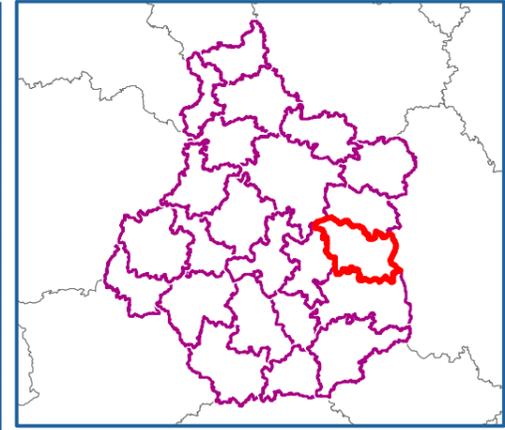
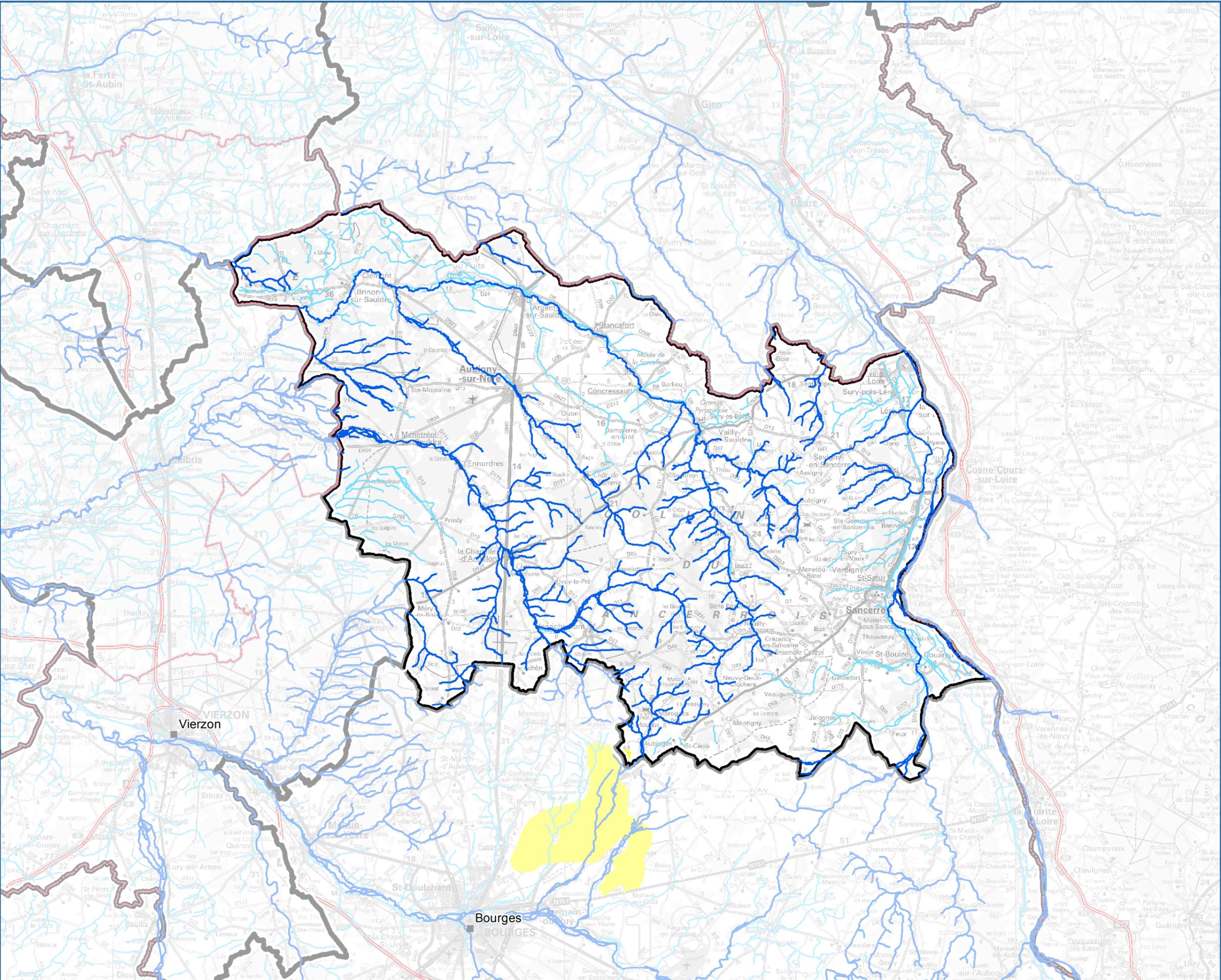
- Bassins de vie
 - Départements
 - Villes principales
 - Eléments fragmentants
 - Cours d'eau inscrits au SRCE
 - Autres cours
- Sous-trame des bocages et autres structures ligneuses linéaires**
- Fonctionnalité**
- Elevée
 - Moyenne
 - Faible



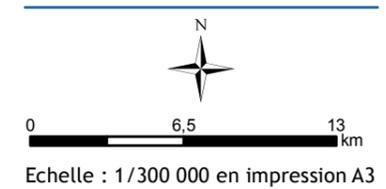
Sources : DREAL Centre - Conseil régional Centre - ©IGN Scan Régional®, GeoFla® et BD Topo®

Réalisation : Biotope
Octobre 2013





- Bassins de vie
- Départements
- Villes principales
- Eléments fragmentants
- Cours d'eau inscrits au SRCE
- Autres cours d'eau
- Sous-trame des espaces cultivés**
- Réservoirs de biodiversité



Sources : DREAL Centre - Conseil régional Centre - ©IGN Scan Régional®, GeoFla® et BD Topo®

